



Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe

SOCIÉTÉ DE GESTION
DE FONDS IMMOBILIERS DEPUIS 1987

ACTUALITÉS

Photographie illustrant la cible d'investissement, à titre d'exemple, et ne préjugant pas des investissements futurs.

Votre Société de Gestion a lancé le 14 mai dernier une nouvelle augmentation de capital d'un montant initial de 10,0 M€ (prime d'émission incluse) sur la base d'un prix de souscription de 235 €, en hausse de + 6,8 % par rapport à celui de la précédente augmentation de capital clôturée le 25 octobre 2017. Cette progression sensible du prix de souscription illustre le profil de performance de votre SCPI davantage orienté vers l'appréciation du prix de la part plutôt que vers la distribution. Votre SCPI ne prévoit ainsi pas de distribution de dividende à ce stade de son développement.

Toutes les résolutions présentées lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2018 ont été adoptées.

La Société de Gestion

ÉVOLUTION DU CAPITAL - SOFIPRIME est une SCPI à capital fixe

CAPITAL AU 30 JUIN 2018

Valeur nominale	152 €
Dernier prix de souscription	235 €
Capital social	5 587 216 €
Capitalisation (selon le dernier prix de souscription soit 235 €)	8 638 130 €
Nombre d'associés	128
Nombre de parts	36 758

ÉVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS

Total des souscriptions du 14/05/2018 au 30/06/2018 :

Nombre de parts souscrites	2 153
Capital nominal	327 256 €
Prime d'émission	178 699 €
Capitaux collectés	505 955 €

PERFORMANCES FINANCIÈRES / DISTRIBUTION

SOFIPRIME finance partiellement ses investissements en recourant à des financements bancaires de longue durée, et vise ainsi un profil de performance davantage orienté vers l'appréciation du prix de la part à long terme plutôt que vers la distribution.

Votre SCPI ne distribue pas d'acompte sur dividende ce trimestre.



Paris 6^e - rue Madame

INVESTISSEMENTS

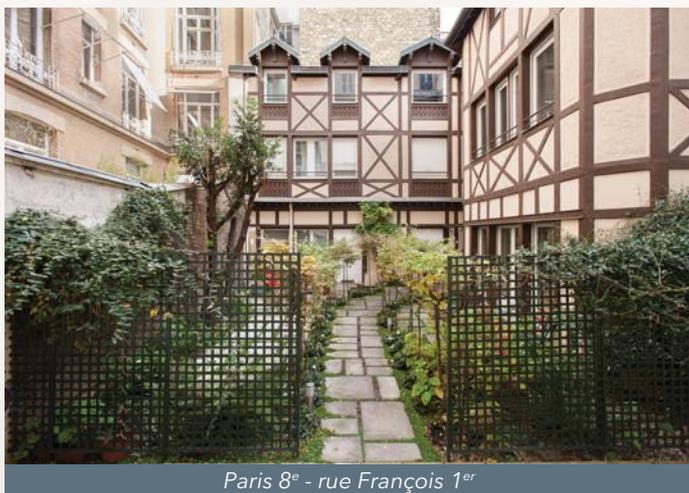
Votre SCPI n'a pas réalisé d'investissement ce trimestre.

Au 30 juin 2018, SOFIPRIME est engagée dans l'acquisition d'un local commercial exploité en showroom au premier étage sur cour d'un immeuble situé en plein cœur du quartier historique du Marais à Paris (4^e) pour **un prix de revient d'environ 2,4 M€.**

TABLEAU DU PATRIMOINE AU 30 JUIN 2018

Type ⁽¹⁾	Adresse	Locataires / Activités	Surface	Prix d'acquis. frais inclus	Date d'achat
HAB	38, rue François 1er - PARIS (8e)	Particulier	54 m ²	3 331 500 €	14/09/2016
		Particulier	97 m ²		
		Particulier	89 m ²		
HAB	50, rue Madame - PARIS (6e)	Particulier	117 m ²	1 689 900 €	01/06/2017
HAB	29 bis, rue des Francs-Bourgeois - PARIS (4e)	Particulier	47 m ²	612 700 €	12/07/2017
HAB	30, rue Saint-Louis-en-L'Isle - PARIS (4e)	Particulier	48 m ²	746 260 €	29/09/2017
CCV	25, rue des Écoles - PARIS (5e)	GI&JOE / Imprimerie	53 m ²	795 450 €	15/12/2017
HAB	19, rue Servandoni - PARIS (6e)	Particulier	164 m ²	1 804 400 €	21/12/2017
TOTAL			669 m²	8 980 210 €	
TOTAL HORS DROITS ET HORS FRAIS				8 047 100 €	

(1) HAB (Habitation); CCV (Commerce de centre-ville)



Paris 8^e - rue François 1^{er}



Paris 6^e - rue Madame

ÉVOLUTION DE LA SITUATION LOCATIVE

TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation financier moyen du deuxième trimestre 2018 s'établit à 100 %. Ce taux est déterminé par le rapport entre le montant des loyers facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

3T17	4T17	1T18	2T18
69,11 % ⁽¹⁾	93,94 % ⁽¹⁾	100 % ⁽¹⁾	100 % ⁽¹⁾

1) La garantie locative d'un an à compter du 1^{er} juin 2017 accordée par SOFIDY à SOFIPRIME a été prise en compte dans le calcul du taux d'occupation financier moyen.

Le taux d'occupation physique moyen du deuxième trimestre 2018 des locaux s'établit à 97,77 %. Ce taux est déterminé par le rapport entre la surface totale louée et la surface totale des immeubles si tous étaient loués.

LOCAUX LOUÉS OU RELOUÉS AU COURS DU TRIMESTRE

Au cours du trimestre, les actions de la gestion ont porté sur la relocation d'un appartement d'une surface de 97 m² situé rue François 1^{er} à Paris (8^e) pour un loyer de 37 200 € contre 36 033 € auparavant.

Montant des loyers H.T. encaissés au cours du trimestre : 52 381 € (hors garantie locative accordée par SOFIDY).



LOCAUX OCCUPÉS

- Taux d'occupation financier 100,00 %
- Sous franchise ou palier 0,00 %

LOCAUX VACANTS

- Sous promesse de vente 0,00 %
- En travaux 0,00 %
- En recherche de locataires 0,00 %

LOCAUX VACANTS AU 30 JUIN 2018

À la fin du deuxième trimestre, le patrimoine immobilier de votre SCPI ne comporte aucun actif vacant.

POINT SUR L'ENDETTEMENT AU 30 JUIN 2018

Dettes bancaires	% dette / valeur du patrimoine	Taux moyen des emprunts au 30 juin 2018	Répartition		Durée de vie résiduelle moyenne
			Taux fixe (ou variable couvert)	Taux variable	
3,63 M€	42,5 %	1,98 %	100 %	0 %	10 ans et 3 mois

Conformément à la 8^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 mai 2018, le montant total des dettes financières pouvant être contracté par votre SCPI est plafonné à 20 000 000 €.

MARCHÉ SECONDAIRE DES PARTS

ACHAT ET VENTE AVEC INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Il n'existe à ce jour aucune demande de cession de parts.

PASSATION DES ORDRES

Tout ordre d'achat ou de vente peut être adressé par lettre simple, recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre à la Société de Gestion accompagné, pour les achats du règlement libellé à l'ordre de SOFIPRIME. Le prix indiqué dans un ordre d'achat doit être un prix maximum frais compris : nombre de parts x prix unitaire + droit d'enregistrement de 5 % (avec un minimum de 25 €) + commission de la Société de Gestion de 5 % HT. Le prix indiqué dans un ordre de vente doit être un prix minimum souhaité. Un ordre d'achat peut indiquer une date limite de validité qui ne saurait être supérieure à 1 an. L'horodatage est effectué par la Société de Gestion ; l'inscription est faite par ordre chronologique.

EXÉCUTION DES ORDRES

Les ordres sont exécutés dès l'établissement du prix d'exécution et à ce seul prix par la Société de Gestion. Sont exécutés en priorité les ordres d'achat inscrits au prix le plus élevé et les ordres de vente inscrits au prix le plus faible. À limite égale, les ordres sont exécutés par ordre chronologique d'inscription sur le registre.

CESSION DIRECTE ENTRE ASSOCIÉS

Les conditions sont librement débattues entre les intéressés. Il convient de prévoir :

- les droits d'enregistrement de 5 % à la charge de l'acquéreur.
- les frais de transfert de dossier s'élevant à un forfait actuel de 100 € HT (soit 120,00 € TTC) à la charge des acheteurs, donataires ou ayant droits et perçu par la Société de Gestion.

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS D'INFORMATION

La Société de Gestion tient à la disposition des associés des formulaires de vente ou d'achat contenant les informations obligatoires. Toutes les informations sur le marché des parts de SOFIPRIME sont consultables sur le site www.sofidy.com.

Vous pouvez par ailleurs retrouver le bulletin trimestriel d'information, les statuts et la note d'information sur le site internet de la Société de Gestion (www.sofidy.com).

Paris 4^e - rue des Francs-BourgeoisParis 6^e - rue ServandoniParis 5^e - rue des Ecoles



Photographie illustrant la cible d'investissement, à titre d'exemple, et ne préjugant pas des investissements futurs.

INFORMATIONS DIVERSES

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à SOFIDY des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI SOFIPRIME publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Pour les contribuables fiscalement domiciliés en France, les parts de SCPI entrent dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur d'une quote-part représentative des biens ou droits immobiliers détenus par la SCPI appliquée à la valeur des parts. Cette quote-part est déterminée tous les ans par la Société de Gestion. Selon les recommandations de l'Association Française de Gestion, elle s'applique pour la détermination de l'assiette de l'impôt à la dernière valeur de marché (dernier prix d'exécution net de frais) ou, en l'absence de transactions pertinentes, à la valeur de réalisation. Dans tous les cas, l'associé reste libre et responsable de ses déclarations fiscales.

Nature de la Société : Société Civile de Placement Immobilier | **Visa de l'AMF délivré sur la note d'information :** SCPI N°18-05 en date du 13 avril 2018 | **Agrément de SOFIDY par l'AMF :** GP N° 07000042 du 10 juillet 2007 (conforme à la directive AIFM depuis le 18 juillet 2014) | **Responsable de l'information :** M. Jean-Marc PETER | **Siège social :** SOFIDY - 303, square des Champs Élysées - 91026 ÉVRY CEDEX - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax. : 01 69 87 02 01 - **Site internet :** www.sofidy.com - Email : sofidy@sofidy.com

COUPON DE DEMANDE D'INFORMATION à adresser à votre conseiller habituel...

... ou à retourner à : SOFIDY - 303, square des Champs Élysées - 91026 ÉVRY Cedex

Si vous-même, ou un de vos proches, êtes intéressés par les fonds gérés par SOFIDY, renvoyez nous ce coupon.

Je souhaite recevoir une documentation sur le(s) fonds : SCPI IMMORENTE SCPI IMMORENTE 2 SCPI EFFIMO 1
 FCP SOFIDY Sélection 1 SCPI SOFIPRIME OPCI SOFIDY Pierre Europe

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tél : _____